Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du Lundi 28 Avril 2025

COMMISSION RESTREINTE

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Challenge IDF U11G et U11F

La Commission publie la liste des équipes qualifiées suivantes pour la Finale Départementale du Samedi 10 Mai 2025 à Mitry-Mory

CHALLENGE IDF U11G

- FC OZOIR 1
- SAVIGNY LE TEMPLE 1
- VAL D'EUROPE FC 1
- LE MEE SPORTS FOOTBALL 1
- AS CHELLES 1
- US TORCY 1
- RCP FONTAINEBLEAU 1
- SENART MOISSY 1
- US VAIRES 1
- MITRY COMPANS GOELLY 1
- CS MEAUX ACADEMY 1
- UMS PONTAULT 1
- US ROISSY EN BRIE 1
- USM VILLEPARISIS 1
- US LOGNES 1
- FC MELUN 1

CHALLENGE IDF U11F

- US LOGNES 1
- CS MEAUX ACADEMY 1
- VAL D'EUROPE FC 1
- LE MEE SPORTS FOOTBALL 1
- MITRY COMPANS GOELLY 1
- SENART MOISSY 1
- COMBS LA VILLE CA 1
- ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE 2
-

La Commission rappelle que la présence des clubs qualifiés à la réunion des clubs finalistes est obligatoire.

Cette réunion se tiendra en visioconférence le vendredi 02 mai 2025 à 12h00. Le lien de connexion sera transmis aux clubs via la messagerie officielle.

En cas d'absence, la Commission rappelle que sera appliquée la sanction financière du Barème en vigueur pour le Football Animation.

Challenge Football Passion U10/U11F & U12U13F

La Commission publie la liste des équipes qualifiées suivantes pour la Finale du jeudi 08 mai 2025 à **PAYS DE BIERES**

Challenge U10/U11F

- CS MEAUX 2
- GRETZ OZOIR 1
- VAUX LA ROCHETTE 1
- ESPOIR FEMININ 1
- CS DAMMARTIN 1

Challenge U12/U13F

- LE MEE SPORTS FOOTBALL 1
- US VAIRES
- VAL D'EUROPE FC 1
- EFSSM 1F
- CHAMPS AS 1
- ST THIBAULT TORCY 1
- US LOGNES 1

La Commission rappelle que la présence des clubs qualifiés à la réunion des clubs finalistes est obligatoire. Cette réunion se tiendra en visioconférence le vendredi 02 mai 2025 à 13h00. Le lien de connexion sera transmis aux clubs via la messagerie officielle.

En cas d'absence, la Commission rappelle que sera appliquée la sanction financière du Barème en vigueur pour le Football Animation.

Challenge Football Passion U10/U11 & U12/U13

La Commission publie la liste des équipes qualifiées suivantes pour la Finale du jeudi 08 mai 2025 à **QUINCY VOISINS**

Challenge Football Passion U10/U11 G

Poule A : UMS PONTAULT 3
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

Poule B : ES BRIE NORD 12
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

Poule C : SERVON 2

Poule D : VILLEPARISIS 12
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

Poule E : MORET VENEUX FC 2
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25)

Poule F : VERNEUIL 1 (3ème de la poule)
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25)

- Élimination de PROVINS **12** (1er de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11 (les équipes participant au Criterium Excellence ne peuvent pas participer au Challenge Football Passion et la hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums).

- Élimination de COURTRY 2 (2ème de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11 (les équipes participant au Criterium Excellence ne peuvent pas participer au Challenge Football Passion et la hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums).

Poule G : VARENNES FC 12 **(**3ème de la poule)
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

- Élimination de CESSON 3 (1er de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11 (La hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums).

- Élimination de PORTUGAIS DE PONTAULT 12 (2ème de la poule). Article 9 du Règlement du Challenge Foot Passion U10/U11 (Absence feuille de composition lors de la Journée du 15/03).

POULE H : US QUINCY VOISINS FC 2.

Challenge Football Passion U12/U13 G

Poule A : FC MELUN 14 (2ème de la poule).

- Élimination de AVON 2 (1er de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13 (La hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums).

Poule B : MARLES 1.
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

Poule C : CRECY FC 12 (3ème de la poule).

- Élimination de VAL D'EUROPE 2 (1er de la poule). Articles 1 et 6.1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13 (Beaucoup de modifications de joueurs sans liste déposée).

- Élimination de LIEUSAINT 12 (2ème de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13 (La hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums) et Article 6.1 (catégories d'âges autorisées à participer).

Poule D : AF PAYS DE L'OURCQ 3 (2ème de la poule).
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

- Élimination de COLLEGIEN 2 (1er de la poule). Forfait Général en critérium Espoirs U13 – Poule B

Poule E : TORCY PVM 13.
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

Poule F : US PONTHIERRY 12 (2ème de la poule).

(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

- Élimination de AVON 12 (1er de la poule). Article 1 du Règlement du Challenge Foot Passion U12/U13 (La hiérarchie des équipes en Challenge doit être identique à celle des Critériums).

POULE G : VARENNES FC 1.
(La liste des joueurs présents le jour de la finale devra être identique à celle des joueurs ayant joué le 15/03/25).

POULE H : US VAIRES 14.

La Commission rappelle que la présence des clubs qualifiés à la réunion des clubs finalistes est obligatoire. Cette réunion se tiendra en visioconférence le mardi 06 mai 2025 à 12h00. Le lien de connexion sera transmis aux clubs via la messagerie officielle.

En cas d'absence, la Commission rappelle que sera appliquée la sanction financière du Barème en vigueur pour le Football Animation.